



**PARQUET DE PARIS
TRIBUNAL JUDICIAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LA PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE

Paris, le 2 juin 2026

Communiqué de presse

Les 27 et 28 mai 2026, lors d'une opération coordonnée de la JIRS (juridiction interrégionale spécialisée) de Paris avec les autorités judiciaires belges de Charleroi et d'Anvers et le concours d'Eurojust, ont été interpellés 19 receleurs d'or et de bijoux effectuant de nombreux trajets depuis la Seine-Saint-Denis pour écouler les biens volés dans les joailleries à Anvers.

Dans les véhicules interceptés ont été découverts plus de 2kg de bijoux et pierres précieuses en vrac, et 54 000 euros. Au cours des perquisitions des domiciles et 5 joailleries impliquées en Belgique, ont été saisis 6kg de lingots d'or (d'une valeur estimée à 700 000 euros), de très nombreux bijoux en vrac, 65 000 euros en espèces, ainsi que des dizaines de montres de luxe. Les perquisitions dans les domiciles en France ont également permis de saisir près de 10 000 euros en espèces, du matériel de joaillerie, et des effets de luxe. Sous une terrasse et dans un jardin, étaient enterrés 35 pièces d'or et 15 montres de luxe. Derrière la cheminée d'un autre domicile ont été retrouvées 21 autres montres de luxe.

Neuf personnes ont été interpellées en France. Elles ont été mises en examen les 29 et 30 mai 2026 pour recel en bande organisée de vols en bande organisées, blanchiment en bande organisée et association de malfaiteurs. Quatre d'entre elles ont été placées en détention provisoire, et cinq ont demandé des débats différés. **En Belgique, deux personnes ont été interpellées** à la suite d'une transaction, sur mandat d'arrêt européen émis par les juges d'instruction français, **huit autres** ont été interpellées dans la partie de l'opération dirigée par les autorités belges.

En 2025, **les enquêteurs de la section de recherche de Versailles** avaient reçu un renseignement sur un réseau de collecteurs et receleur domiciliés en Seine-Saint-Denis et revendant les marchandises dérobées en Belgique. Le **parquet de la JIRS de Paris a ouvert une enquête préliminaire, puis ouvert une information judiciaire en novembre 2025.** Les écoutes téléphoniques ont confirmé leur activité.

Les investigations des gendarmes de la section de recherche ont mis en évidence l'implication de deux frères d'origine serbe et de leurs familles, à la tête d'un **patrimoine immobilier important**, alors qu'ils ne déclaraient aucune activité. Les enquêteurs ont également découvert des projets d'acquisitions à Dubaï et des détentions de cryptomonnaies, évaluant le patrimoine total à plusieurs millions d'euros.

Une **équipe commune d'enquête** avec les autorités belges et le soutien d'Eurojust a confirmé que l'or et les bijoux étaient revendus en Belgique contre des espèces. Plus de 80 trajets ont été mis en lumière entre septembre 2025 et mai 2026 pour une famille, et 55 entre novembre 2025 et mai 2026 pour l'autre, soit **plus de deux convois par semaine.**

Cette enquête est une nouvelle illustration de l'efficacité de la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité organisée et le blanchiment au-delà des frontières.

**Laure BECCUAU,
Procureure de la République**

Contact presse : 06 07 18 42 28
scom.parquet.tj-paris@justice.fr

Photo SR de Versailles



Contact presse : 06 07 18 42 28

scom.parquet.tj-paris@justice.fr